

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX – TRAVAIL – PATRIE

ARRÊTÉ N° 305/20 / MINESEC DU 01 DEC 2020
portant nomination de responsables dans les services déconcentrés
du Ministère des Enseignements Secondaires.

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu** la Constitution ;
Vu le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires :

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'ADAMAOUA

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU DJEREM

Délégué Départemental: Monsieur **ABOUBAKAR GARBA**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **588 062-M**, précédemment en service à la Direction des Ressources Humaines, en remplacement de Monsieur MAINA, muté.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO BANYO

Délégué Départemental: Monsieur **MAINA**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **544 032-S**, précédemment Délégué Départemental du Djerem, en remplacement de Monsieur BAKLA TAMMOU, relevé de ses fonctions.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
VISA	
011618	30 NOV 2020
PRIME MINISTER'S OFFICE	

**DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU
CENTRE**

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MBAM ET INOUBOU

Délégué Départemental: Monsieur **BITEB Aaron**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **552 890-W**, précédemment Proviseur du Lycée Technique de Ngambe Tikar, en remplacement de Madame BOYOGUINO OLLOBO Bernadette, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NYONG ET KELLE

Délégué Départemental : Madame **Emilienne NYOUNGA MITAMBO, épouse GWET**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **555 836-T**, précédemment Délégué par intérim dans la même Délégation, poste vacant.

**DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
DE L'EXTREME-NORD**

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU LOGONE ET CHARI

Délégué Départemental : Monsieur **AMINE MADAM**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **556 692-Y**, précédemment Délégué Départemental du Mayo Sava, en remplacement de Monsieur BRAHIM OUMAR, muté.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO SAVA

Délégué Départemental : Monsieur **BRAHIM OUMAR**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **566 797-Z**, précédemment Délégué Départemental du Logone et Chari, en remplacement de Monsieur AMINE MADAM, muté.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO TSANAGA

Délégué Départemental : Monsieur **NONSOU NDIGAIDI**, Professeur d'Ecole Normale d'Instituteurs, matricule **531 050-J**, précédemment Délégué par intérim dans la même Délégation, poste vacant.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA	
011618	30 NOV 2020
PRIME MINISTER'S OFFICE	

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU LITTORAL

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MOUNGO

Délégué Départemental: Monsieur **NZUO SONE Maurice**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **520 811-V**, précédemment Délégué par intérim dans la même Délégation, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NKAM

Délégué Départemental : Monsieur **LISSOUGUE Paul**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **566 515-H**, précédemment en service à la Délégation Départementale du Wouri, en remplacement de Monsieur **MBIANG SOCK Emmanuel**, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU NORD-OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MEZAM

Délégué Départemental: Monsieur **WANKAH Wilfred NDE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **560 381-P**, précédemment Délégué par intérim dans la même Délégation, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MOMO

Délégué Départemental: Monsieur **TANGO H Humphrey Maricus**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **545 274-A**, précédemment Proviseur du Lycée de Tudig, en remplacement de Madame **CHUMBON Elizabeth LEM**, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU SUD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MVILA

Délégué Départemental: Monsieur **EYE'E Stéphane Francis**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **609 550-F**, précédemment Chef du Service des Examens et Concours de l'Enseignement Technique du Sud, en remplacement de Madame **MBITA Micheline Serge Annette**, appelée à d'autres fonctions.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
VISA	
011618	30 NOV 2020
PRIME MINISTER'S OFFICE	

**DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
DU SUD-OUEST**

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU KUPE MUANENGUBA

Délégué Départemental: Monsieur **ENONGENE James NJUME**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **541 512-T**, précédemment Inspecteur Pédagogique National, en remplacement de Monsieur METUGE Jonathan ALUNGE, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU LEBIALEM

Délégué Départemental : Monsieur **MENKEMATOH Fabious LEKU**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **584 249-N**, précédemment Proviseur du Lycée Bilingue de Kieneghang, en remplacement de Monsieur AWUNG NKAFU William.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NDIAN

Délégué Départemental : Madame **AKAMA, née Ophilia MOBIA NGOMO**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **533 800-Y**, précédemment Proviseur du Lycée Bilingue d'Ekondo Titi, en remplacement de Monsieur ORUME John AWOH, appelé à d'autres fonctions.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

Yaoundé, le 01 DEC 2020

Le Ministre des Enseignements Secondaires,

SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA	
011618	30 NOV 2020
PRIME MINISTER'S OFFICE	

NALOVA LYONGA

